



*Communauté Economique et Monétaire
de l'Afrique Centrale*



*Union Economique et Monétaire
Ouest-Africaine*

ASSOCIATION INVESTIR EN ZONE FRANC

**Consultation n°01/AO/IZF/2010 relative à l'uniformisation des contenus
du site www.izf.net et aux développements informatiques
complémentaires**

Dossier CDE n° : ACP/1005/01/GE

Financement : CDE / Association IZF

Siège de l'Association IZF : Commission de l'UEMOA, 01 BP 543 – Ouagadougou 01 – BURKINA FASO.
Tél. : (226) 50 30 11 08 - Fax : (226) 50 31 88 72

Cellule IZF : Commission de la CEMAC, BP 969 – Bangui – CENTRAFRIQUE. Tél. : (00236) 21 61 65 84
Courriel : contactizf@izf.net site : www.izf.net

INVITATION AUX SOUMISSIONNAIRES

L'Association IZF « Investir en Zone Franc » vous invite à participer à une consultation de marché suivant les informations ci-jointes.

Cette consultation consistera à une uniformisation de certains contenus du site www.izf.net (du statique au dynamique pour ceux qui ne le sont pas), sécurisation des bases de données, cartouche de validation des contenus (responsabilité de la source des informations publiées)) et au transfert de compétence à une personne de l'équipe IZF.

Lot 1 : Prestations de développements informatiques (création et sécurisation des bases de données dynamiques, création et insertion automatique des cartouches sur chaque page du site)

Lot 2 : Identification, collecte et introduction des données statiques dans les nouvelles bases de données

Les deux (2) lots sont indépendants.

Pour le même lot, un soumissionnaire n'est autorisé à soumettre qu'une seule proposition, soit à titre individuel, soit en tant que partenaire. La soumission ou la participation d'un soumissionnaire à plus d'une proposition par lot résultera en la disqualification de l'ensemble des offrants ayant soumissionné pour ce contrat avec lesquels ce candidat aura été impliqué. Mais il peut répondre à plusieurs lots dans la même offre.

L'offre technique devra répondre aux Termes de Référence ci-joint. L'offre financière devra indiquer en justification du budget, le nombre de jours de travail estimé et le taux journalier, ventilés par collaborateurs et présenté sous la forme ci-dessous :

Description de la prestation	Coût unitaire (€)	Quantité (homme/jour)	Coût total (€)

Le budget maximum disponible pour ces prestations est de :

Lot 1 : Selon nos estimations, le nombre total maximum en « homme/jour » (quantité) est de 17 jours et le budget total estimé est de 7 650,00 €

Lot 2 : Selon nos estimations, le nombre total maximum en « homme/jour » (quantité) est de 21 jours et le budget total estimé est de 7 350,00 €

L'offre doit être soumise en français.

L'offre doit être envoyée par email à l'adresse contactizf@izf.net et atraore@uemoa.int, adressée au Président de l'Association IZF. L'email soumettant l'offre doit être intitulé 'Consultation n°01/AO/IZF/2010 relative à l'uniformisation des contenus du site www.izf.net et aux développements informatiques complémentaires' comprenant deux pièces jointes séparées:

- *Pièce jointe 'A – Offre Technique 01/AO/IZF/2010, contenant tous les éléments de l'offre, excepté l'offre financière*
- *Pièce jointe 'B – Offre Financière 01/AO/IZF/2010, contenant uniquement l'offre financière*

Les offres doivent être reçues au plus tard le vendredi 14 mai 2010 à 16H.

- Les prestataires de services intéressés peuvent poser des questions ou demander des éclaircissements (uniquement par courrier électronique aux adresses indiquées ci-dessus) avant de finaliser leurs offres. Ces questions doivent être reçues au plus tard le *10 mai 2010 à 16h00*. L'Association IZF fournira ses réponses les jours suivants, en les laissant sur le site www.izf.net.

N.B : Les fonds nécessaires à la mise en œuvre de ce projet proviennent de l'Association IZF et du Centre pour le Développement de l'Entreprise (CDE). Le CDE est une institution du Groupe des Etats ACP et de l'Union Européenne, dans le cadre de l'Accord de Cotonou et appartenant au dispositif général d'appui au développement du secteur privé, mis en place par la Commission Européenne.

Ouagadougou, le 1^{er} avril 2010

Guy-Amédée AJANOHOUN
Président de l'Association IZF
Président du Conseil d'Administration

- Annexe 1: Instructions aux soumissionnaires
- Annexe 2: Termes de Référence
- Annexe 3: Modèle de lettre de soumission
- Annexe 4: Projet de contrat (avec les conditions générales et le code de conduite)

Annexe 1 : Instructions aux soumissionnaires

Services à fournir

Les services requis sont décrits dans les Termes de Référence (Annexe 2), joints à ce dossier de consultation de marché.

Calendrier indicatif

	DATE	HEURE*
Visite sur place (le cas échéant)	Sans objet	Sans objet
Réunion d'information (le cas échéant)	Sans objet	Sans objet
Date limite pour les demandes de clarification	10/05/2010	16 :00
Date limite de soumission des offres	14/05/2010	16 :00
Entretiens (le cas échéant)	Sans objet	-
Date de clôture de l'évaluation des offres techniques	28/05/2010**	-
Notification de l'attribution au soumissionnaire retenu	10/06/2010**	-
Signature du contrat	11/06/2010**	-
Période de validité des offres	90 jours	-
Date de début	14/06/2010**	-

* Toutes les heures sont celles du fuseau horaire du Burkina Faso (GMT)

** Date provisoire

Eligibilité

Ne sont admissibles que pour la présente consultation du marché que les prestataires de service d'un pays ACP ou de l'UE.

Tous les soumissionnaires et leurs sous-traitants / partenaires de consortium doivent avoir la nationalité d'un des pays ACP ou de l'UE signataires de l'accord de Cotonou. Ainsi, les entreprises qui soumissionnent pour un contrat d'une subvention du CDE doivent être légalement établies en vertu de la législation de l'un de ces pays. Les personnes physiques présentant une proposition pour un contrat de service doivent être en possession d'un passeport d'un pays ACP ou UE éligible. Toutefois, les experts individuels engagés par les soumissionnaires n'ont pas besoin de satisfaire aux règles mentionnées ci-dessus sur la nationalité. Ainsi, alors que la personne physique qui soumissionne pour un contrat de service doit satisfaire à la règle de la nationalité, ce n'est pas le cas pour une personne physique recrutée par un soumissionnaire.

Les soumissionnaires doivent également avoir les capacités économique, financière, technique et professionnelle en rapport aux exigences du contrat. Cela est vérifié au cours de l'évaluation des offres.

Offre technique

L'offre technique doit contenir les documents suivants:

- i. Une lettre de soumission confirmant que le soumissionnaire:
 - a. a reçu et étudié le dossier de consultation de marché, est disponible pour entreprendre les services demandés, et accepte toutes les conditions définies dans le dossier de consultation de marché
 - b. ne se trouve pas dans une situation qui pourrait nuire à l'exécution du contrat, notamment que le soumissionnaire n'est pas insolvable, en faillite, en liquidation ou dans toute situation similaire
 - c. a respecté toutes les taxes et les règlements de sécurité sociale dans son pays d'origine
 - d. n'a pas été condamné dans aucun pays d'une infraction pénale ou civile, de fraude, de corruption ou de blanchiment de capitaux

Un modèle de lettre de soumission est fourni dans l'annexe 3. En cas de doute, l'Association IZF peut décider de demander des pièces justificatives relatives aux situations décrites ci-dessus.

- ii. Copie d'une pièce justificative relative à la nationalité du prestataire de service (personne physique ou entreprise)
 - a. Pour les entreprises, document d'établissement légal
 - b. *Pour les personnes physiques, passeport*
- iii. La méthodologie proposée comme suit:
 - a. Compréhension des termes de référence
 - b. Méthodologie et approche
 - c. Calendrier de travail, incluant le nombre de jours de travail par type d'expert

Offre financière

Le budget proposé (offre financière), toujours dans une pièce jointe 'B', et strictement selon le modèle ci-dessus (voir invitation aux soumissionnaires). L'offre financière doit être exprimée en euros.

Période de validité des offres

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant 90 jours calendaires après la date limite de soumission des offres.

Information complémentaire avant la date limite de soumission des offres

Les prestataires de services intéressés peuvent poser des questions ou demander des éclaircissements (uniquement par courrier électronique aux adresses indiquées ci-dessus) avant de finaliser leurs offres. Ces questions doivent être reçues au plus tard le *10 mai 2010 à 16h00*. L'Association IZF fournira ses réponses les jours suivants, en les laissant sur le site www.izf.net.

Soumission des offres

Les offres doivent être **soumises par courrier électronique** aux adresses indiquées dans la partie « invitation aux soumissionnaires ».

Les offres doivent être soumises de telle façon qu'elles soient **reçues** avant le 14 mai 2010 à 16h00.

Les offres soumises par toute autre voie ne seront pas considérées. **Toute infraction à ces règles** (par exemple, des enveloppes non scellées ou des références à des prix dans l'offre technique) **donnera lieu au rejet de l'offre.**

Coûts inhérents à la préparation des offres

Aucun coût supporté par le soumissionnaire pour la préparation et la soumission de l'offre ne sera remboursé par l'Association. L'ensemble de ces coûts sont à charge du soumissionnaire. Si les experts proposés sont invités à un entretien, les coûts sont supportés par le soumissionnaire.

Propriété des offres

L'Association IZF et le CDE conservent la propriété de toutes les offres reçues dans le cadre de la présente procédure de consultation de marché. En conséquence, les soumissionnaires ne peuvent exiger que leur offre leur soit renvoyée.

Evaluation des offres

La première étape dans le processus d'évaluation est une vérification de la conformité administrative des offres. Cela se fait immédiatement après l'expiration de la date et l'heure limite de soumission des offres. Les offres qui sont reçues ensuite sont enregistrées, mais pas ouvertes. La vérification administrative vise à vérifier que les critères formels de soumission sont respectés, les offres sont complètes et en règle, et que les candidats sont éligibles. Par ailleurs, les capacités administratives et financières du soumissionnaire sont vérifiées.

La qualité de chaque offre technique sera évaluée, et une note technique sera donnée à chaque offre. L'offre sera examinée conformément aux exigences, comme indiqué dans les Termes de Référence.

À l'issue de l'évaluation technique, les enveloppes contenant les offres financières des offres qui n'ont pas été éliminées au cours de l'évaluation technique seront ouvertes (c'est-à-dire, celles qui ont réalisé une note technique moyenne de 50 points ou plus). Les offres excédant le budget maximal disponible pour le contrat seront éliminées. La dotation pour les frais remboursables ne seront pas prises en compte dans la comparaison des offres financières.

Toutes les erreurs arithmétiques sont corrigées de façon à ce que, là où il y ait une différence entre un prix unitaire et le montant total découlant de la multiplication du prix unitaire et des quantités, le prix unitaire prévaut, sauf si de l'avis de l'Association IZF, il y ait une erreur évidente qui exige une autre correction.

Le contrat est attribué à l'offre qui a présenté le 'meilleur rapport qualité-prix'. Le 'meilleur rapport qualité-prix' est déterminé en soupesant la qualité technique et le prix sur une base 80/20.

L'ensemble de la procédure d'évaluation est confidentielle. Les décisions du Comité d'Evaluation sont collectives et ses délibérations se déroulent à huis clos. Les membres du Comité d'Evaluation sont tenus au secret.

Signature du contrat

Le soumissionnaire retenu sera informé par écrit que son offre a été retenue. L'Association IZF établit et signe le contrat. Dans les 30 jours calendaires suivant la réception du contrat, le

soumissionnaire retenu doit signer et dater le contrat et le renvoyer à l'Association IZF. Dès réception du contrat signé, les soumissionnaires non retenus sont notifiés.

Annulation

En cas d'annulation d'un appel d'offres, les soumissionnaires seront avertis de cette annulation par l'Association IZF. L'annulation peut se produire dans les cas suivants:

1. Aucune offre, ou des offres insuffisantes rencontrent les exigences administratives et techniques
2. Le coût de toutes les offres conformes dépasse le budget disponible pour le contrat
3. Il y a eu des irrégularités dans la procédure, qui ont pu empêcher une concurrence loyale
4. Des événements économiques, techniques ou politiques récents rendent l'exécution du contrat impossible, non nécessaire ou indésirable

Après l'annulation, l'Association IZF peut décider de (1) lancer une nouvelle procédure de passation de marché (probablement changé), (2) entrer dans une procédure négociée, ou (3) abandonner les efforts pour attribuer le contrat de service.

Voies de recours

Un résumé de l'évaluation des offres est mis à la disposition des soumissionnaires à leur demande. Ceux qui croient qu'ils ont été lésés dans leurs intérêts et que la concurrence loyale n'a pas été respectée en raison d'une erreur ou irrégularité, peuvent écrire au Président de l'Association IZF une demande d'examiner leur plainte. Cette demande doit être reçue dans les 30 jours calendaires suivant la date où le soumissionnaire a été informé du résultat négatif de la procédure de passation de marché.

Clauses déontologiques / Pratiques de corruption

Toute tentative d'un soumissionnaire visant à se procurer des informations confidentielles, à conclure des ententes illicites avec ses concurrents ou à influencer l'Association IZF au cours de la procédure d'examen, de clarification, d'évaluation et de comparaison des offres entraîne le rejet de son offre.

Le soumissionnaire ne peut avoir aucun conflit d'intérêts potentiel ni lien spécifique avec d'autres soumissionnaires ou d'autres parties impliqués dans le contrat.

Les contractants convaincus d'avoir payés des frais commerciaux extraordinaires sur des contrats financés par l'Association IZF s'exposent à la résiliation du contrat. Le manquement à se conformer aux clauses déontologiques peut entraîner l'exclusion du soumissionnaire de tout autre contrat de l'Association IZF.

Prestations additionnelles

L'Association IZF peut demander au prestataire de service d'étendre / répéter les services dans les mêmes conditions contractuelles et avec les mêmes Termes de Référence. La demande pour des prestations additionnelles sera effectuée au plus tard six mois après la fin de la mission. La valeur des prestations additionnelles ne pourra pas dépasser la valeur du contrat initial. De telles prestations additionnelles seront formalisées par un addendum au contrat.

Annexe 2 : TERMES DE REFERENCE

1 - Présentation du site www.izf.net:

Le site Internet www.izf.net « Investir en Zone Franc » a été inauguré le 12 octobre 1998 à Paris, devant plus de 400 opérateurs économiques européens et africains.

Face au succès enregistré par IZF.net, qui est devenu en quelques années le principal portail Internet de la Zone franc CFA, et dans le souci de pérenniser cet outil sur le long terme, il a été décidé en 2002 de poursuivre le développement d'IZF.net par la mise en ligne d'informations et de services plus spécifiques, très réactifs et à caractère commercial, apportant ainsi une réponse de qualité aux préoccupations des industriels et investisseurs en Zone Franc. Ce qui amena la création de l'espace Entreprise.

IZF a amorcé en 2003 sa pérennisation institutionnelle : le comité de pilotage a été remplacé par une association de droit burkinabè, à but non lucratif et à présidence tournante entre les Commissions de l'UEMOA et de la CEMAC.

Pour répondre à un besoin d'information spécifiques des entreprises, à savoir, leur donner une place pour se promouvoir sur la toile mondiale, Internet, le renforcement de leur capacité d'exportation vers les marchés régionaux et internationaux, il a été décidé de la création d'une base de données des entreprises et d'un portail Exportation sur le site IZF.net.

Le site comporte aujourd'hui 05 portails spécifiques :

- Un espace GENERAL
- Un espace ENTREPRISE
- Une base de données des entreprises de la Zone Franc
- Un forum de discussion en ligne
- Un espace EXPORTATION

1 - 1 Espace « Général »

L'espace Général est un puissant outil d'intégration économique régionale par la mise en ligne d'informations opérationnelles homogènes sur l'ensemble des 14 pays de la Zone Franc CFA, contrôlées à la source par les Institutions régionales.

Il met en ligne des informations générales sur les pays et sur le fonctionnement de ses Institutions, des textes juridiques et fiscaux, des procédures, tarifs et règlements douaniers, ... mais également des données économiques et monétaires émanant des banques centrales, ... des guides pratiques pour l'investissement et pour chaque pays de la zone, ... mais encore des informations d'actualité notamment l'accès aux dépêches de l'Agence France Presse et aux articles des principaux organes de presse concernant l'Afrique, ... ou des annuaires utiles avec la mise en ligne de plus de 40 000 adresses téléphoniques, fax, courriels, ...etc. permettant ainsi aux entreprises d'accéder, gratuitement, aux données essentielles sur la Zone Franc CFA

1 - 2 Espace « Entreprises »

Partie intégrante du site, l'espace Entreprise a pour vocation de mettre à la disposition des entreprises des informations de première main en vue de leur faciliter leurs prises de décision d'investir dans les pays de la Zone, l'objectif étant de créer une plate-forme de dialogues d'affaires entre les entreprises du nord et du Sud, et celles du Sud entre elles.

Il comporte des informations détaillées par pays comme :

- Les lois de finances détaillées
- Les coordonnées des ministères et services rattachés
- Les démarches de procédures et création d'entreprises
- Le code local d'investissement
- Les différents salons et manifestations
- La liste des hôtels et restaurants
- Les sociétés de transit, de douanes et de déménagement
- Les sites touristiques
- Les financements et garanties par Organismes spécialisés
- Les entreprises et organisations professionnelles, classées par secteur d'activité
- ...etc.

Dans les statistiques, plus de 2000 entreprises et plus de 700 organisations professionnelles recensées par les Chambres de commerce sont référencées sur le site IZF.net.

1 - 3 Base de données des entreprises de la Zone franc

Cette base de données est un outil d'appui au développement du secteur privé.

Elle permettra à tout investisseur ou toute personne intéressée de trouver le bon interlocuteur dans le pays de son choix. Elle permettra à tout visiteur de visualiser les informations complètes des entreprises inscrites et classées par secteur d'activité en présentant la taille de l'entreprise, ses coordonnées, ses produits et services avec photos, prix et commentaires, le chiffre d'affaire, l'effectif du personnel ainsi que des références client.

Une entreprise installée dans un des pays de la Zone Franc a la possibilité de s'enregistrer directement et gratuitement, mettre à jour elle-même ses informations avec un compte d'utilisateur et un mot de passe attribués pendant la création du compte.

La particularité de cette base est qu'elle est alimentée directement par les entreprises elles-mêmes.

Déjà, après son lancement il ya de cela une année, cet outil a permis à plus de 400 entreprises de la Zone Franc CFA d'avoir une place gratuitement sur le site IZF.net pour se promouvoir, et de proposer leurs produits et services aux internautes.

1 - 4 Forum de discussion en ligne

Pour permettre aux opérateurs économiques d'avoir un lieu de rencontre et de dialogue, un forum de discussion a été créé sur le site IZF.net.

Ce forum permet aux chefs d'entreprises, opérateurs économiques et hommes d'affaires d'avoir des contacts avec les investisseurs du Nord comme du Sud pour discuter d'affaires et aussi de donner leurs points de vue sur des sujets d'actualité, par exemple l'assainissement économique de leur pays ou le développement de leurs activités.

1 - 5 Espace « EXPORTATION »

Ce portail est destiné aux entreprises exportatrices et potentiellement exportatrices de la Zone Franc CFA, dans le but de renforcer leurs capacités d'exportation vers les marchés régionaux et internationaux.

Il répond à un besoin d'informations spécifiques par les entreprises de ces pays.
Vous trouverez dans ce portail :

a – **Une information commerciale spécifique à chacun des 14 Pays de la Zone Franc** comme :

- Les organismes d'appui au Commerce extérieur
- Annuaire des exportateurs par pays
- Le guide pour exporter des pays de la Zone franc
- Les réglementations nationales et communautaires
- Les dossiers sectoriels
- Les politiques commerciales nationales
- Les instruments nationaux de financement
- Les bases de données statistiques des produits importés et exportés

b – **Une information commerciale transversale à destination de l'ensemble des Pays de la Zone Franc** comme :

- Les programmes des bailleurs de fonds
- Les réglementations internationales
- Les Institutions et mécanismes de gestion et d'appui au commerce extérieur
- Les instruments internationaux de financement
- Les opportunités commerciales (offres et demandes)
- Les programmes de formation
- Le manuel de l'exportateur
- L'Aide à la connaissance des marchés internationaux
- Les cours des matières premières
- Les actualités commerciales

Plus spécifique que les autres portails du site IZF.net, le portail « Exportations » est en deux langues.

2 – Travail à faire :

Le site www.izf.net fonctionne avec un CRM appelé OSCAR (nom donné par les développeurs). OSCAR est développé sur PHP et MySQL et tous les codes sont disponibles et seront mis à la disposition du consultant.

Des accès FTP et à la base MySQL seront aussi créés pour faciliter l'accès aux contenus du site.

Lot 1 : Prestations de développements informatiques (création et sécurisation des bases de données dynamiques, création et insertion automatique des cartouches sur chaque page du site).

Pour ce lot, il s'agit de faire les prestations ci-dessous :

- Transformer la rubrique « Opportunités d'affaires » de « l'Espace Général » en une rubrique dynamique sous forme de base de données par la création d'un module d'appel d'offres ou de manifestation d'intérêt. Il s'agira de créer un petit module qui permet de mettre en ligne des avis d'appels d'offres de façon dynamique. Les fonctionnalités seront les suivantes :
 - Ajout de la description de l'appel d'offres ;
 - Joindre un fichier aux avis d'appels d'offres ;
 - Dès que la date limite de l'avis est dépassée, elle ne doit plus s'afficher en front office mais reste dans la base et consultable en back office ;
 - Le module doit être totalement administrable (ajout, modification et suppression) ;
- Insérer une cartouche sur chaque page du site. Cette cartouche dont la maquette et le contenu est à fournir au consultant, permettra d'identifier la source des informations de chaque page. La cartouche contiendra comme informations, un texte situant la responsabilité de l'Association IZF (propriétaire du site, le visiteur du site et le fournisseur d'informations), le nom et contact du fournisseur d'informations, la date de mise à jour de la page, etc. Le prestataire proposera seulement un petit module facilitant l'insertion des cartouches sur les pages (existantes ou à créer).
- Déplacer certaines rubriques de l'espace « Entreprises » à l'espace « Général », en les ajoutant sous forme de sous-rubriques de la rubrique « Annuaire » (organisé par pays) de l'espace « Général » sans perte de contenus et de fonctionnalités. Il s'agit des rubriques suivantes :
 - Les agences publicitaires locales
 - Les principales entreprises
 - Les adresses des ministères
 - Les sociétés de location de voitures
 - Les sociétés de déménagement
- Transformer la sous-rubrique « Matières premières » de l'espace « Entreprises » en module et pointer son contenu sur la base de données de la sous-rubrique « Cours des matières premières » de l'espace « Exportations ».
- Le portail « Base de données des entreprises » a plusieurs fonctionnalités dont celle de la recherche multi-critère. Il s'agira dans cette prestation d'améliorer sa recherche par pays. Lorsque le critère de recherche est « pays », le module doit pouvoir afficher toutes les entreprises inscrites du pays sélectionné.
- Vérifier si les bases de données sont sécurisées, sinon faire des propositions et les sécuriser.

Lot 2 : Identification, collecte et introduction des données statiques dans les nouvelles bases de données.

Pour ce lot, il s'agira de:

- identifier les contenus des pages statiques rendues dynamiques, les traiter, les formater et les introduire dans les nouvelles bases créées.
- recenser les différentes sources d'appels d'offres (sites Internet) et ajouter les liens dans le module « opportunités d'affaires » ;

- remplir toutes les cartouches créées sur les pages du site (texte situant la responsabilité de l'Association IZF, le visiteur du site et le fournisseur d'informations, le nom et contact du fournisseur d'informations, la date de mise à jour de la page, etc.) ;
- vérifier et compléter les tags et description de référencement des nouvelles pages créées pendant le déplacement des rubriques ;

Ensuite, doit tester le bon fonctionnement de tous les nouveaux modules et bases de données.

Annexe 3 : Modèle de lettre de soumission

Je, soussigné, étant le signataire autorisé de l'offre ci-dessus (y compris de tous les membres du consortium, dans le cas d'un consortium), déclare par la présente que nous avons examiné et acceptons sans réserve ni restriction la totalité du contenu du dossier de consultation du marché pour la procédure de consultation de marché mentionnée ci-dessus. Nous proposons de fournir les services / fournitures demandées dans le dossier d'appel d'offres sur base des documents suivants, qui constituent notre offre Technique et notre offre Financière, qui sont soumises par courrier électronique en pièces jointes séparées:

- Cette lettre de soumission
- Organisation & Méthodologie des Services / offre Technique de Fournitures
- Experts clé (comprenant une liste des experts clé et leurs CVs) (uniquement en cas de Services)
- Copie des pièces justificatives concernant la nationalité de notre entreprise / de nos experts
- Offre de prix (pièce jointe séparée 'B')

Je confirme par ailleurs que nous:

1. ne sommes pas dans une situation qui pourrait nuire à l'exécution du contrat, en particulier que nous ne sommes pas insolvable, en faillite, en liquidation ou dans toute situation similaire
2. avons respecté toutes les réglementations fiscales et de sécurité sociale dans notre pays d'origine
3. n'avons pas été condamnés dans aucun pays d'une infraction pénale ou civile, de fraude, de corruption ou de blanchiment de capitaux

Notre offre est sujette à l'acceptation dans la période de validité stipulée dans les Instructions aux Soumissionnaires.

Signé de la part du Soumissionnaire:

Nom	
Signature	
Date	

Annexe 4 : Projet de contrat

Contrat de service

entre:

Association IZF « Investir en Zone Franc »

S/C Commission de l'UEMOA
01 BP 543 Ouagadougou - Burkina
(ci-après dénommé Association IZF)

et:

< *prestataire de service / consultant, nom,
adresse complète* >

(ci-après dénommé le contractant)

Contrat n°: <.../P-IZF/2010>

Dossier CDE n° ACP/1005/01/GE

1. TITRE DU PROJET

Uniformisation des contenus du site www.izf.net et aux développements informatiques complémentaires

2. OBJECTIFS ET NATURE DES SERVICES

Le **contractant** s'engage à fournir les services suivants tels que repris en détail dans les Termes de Référence joints (Annexe 2) et ce, au plus haut niveau professionnel :

3. DUREE DES SERVICES, PROGRAMME DE TRAVAIL

Le service débutera en **.../2010** et sera fourni pendant une période de maximum de **03 mois**

Le programme de travail sera réalisé selon les Termes de Référence.

Le **contractant** fera les arrangements nécessaires pour les missions en étroite consultation avec l'Association IZF.

Le **contractant** fera toutes les démarches nécessaires à l'obtention des visas et autres arrangements de voyage appropriés.

Le présent contrat entre en vigueur à la date de sa signature par la dernière des deux parties contractantes et expire après exécution satisfaisante des services décrits dans ce contrat et à l'acceptation du rapport final, mais **au plus tard 03 mois après la signature finale**.

4. CONSULTATIONS ET RAPPORTS

Le **contractant** et l'Association s'informeront sans retard de tout événement susceptible d'avoir une incidence sur l'exécution du contrat.

Le contractant doit soumettre à l'Association IZF son rapport final en Français.

Le rapport final devra être rédigé de façon à respecter les directives données dans les Termes de Référence; il devra reprendre en détail toutes les actions entreprises, ainsi que les résultats obtenus

et les recommandations. Il contiendra également **un résumé exécutif concis** contenant les activités principales, les conclusions, résultats et recommandations.

5. COUTS DES SERVICES

Ce contrat est un contrat à prix global. Le coût des services à fournir s'élève à :

< *montant en Euros* >

Description de la prestation	Coût unitaire (€)	Quantité (homme/jour)	Coût total (€)
GRAND TOTAL			

6. PAIEMENTS DES SERVICES

Les paiements par l'Association IZF au contractant seront effectués à la réception des factures et pièces justificatives appropriées et après validation des prestations.

Pour tous les paiements, le contractant doit soumettre une facture officielle en fonction des lois (fiscales) de son pays. L'Association IZF ne paye pas la TVA ou des taxes similaires (droit de siège de l'UEMOA).

Les paiements dus au contractant par l'Association IZF seront effectués par **virement bancaire** sur le compte ci-dessous, qui **doit être mentionné par le contractant**, sur les factures, y compris le **numéro de compte – code IBAN ou SWIFT et adresse complète de la banque** :

< *veuillez préciser le numéro de compte avec SWIFT/IBAN/BIC – adresse complète de la banque* >

L'Association effectue les paiements dans les **45 jours calendaires** suivant la réception de la demande de paiement complète et correctement établie avec les pièces justificatives, et en fonction du type de paiement, 45 jours calendaires suivant l'approbation du rapport y afférant.

8. SERVICES ADDITIONNELS

Option: L'Association IZF peut demander au prestataire de service d'étendre / répéter les services dans les mêmes conditions contractuelles et avec les mêmes Termes de Référence. La demande pour des services additionnels sera effectuée au plus tard six mois après la fin de la mission. La valeur des services additionnels ne peut pas dépasser la valeur du contrat initial. Ces services additionnels seront formalisés par un addendum au contrat.

9. SIGNATURES

Association IZF	Contractant
<p><i>Nom, titre et signature:</i></p> <p>Nom:</p> <p>Titre:</p> <p>Signature:</p> <p><i>Date et lieu de signature:</i></p> <p>Date:</p> <p>Lieu:</p>	<p><i>Nom, titre et signature:</i></p> <p>Nom:</p> <p>Titre:</p> <p>Signature:</p> <p><i>Date et lieu de signature:</i></p> <p>Date:</p> <p>Lieu:</p>

Annexes à ce contrat:

Annexe 1: Copie des propositions technique et financière du contractant

Annexe 2: Termes de Référence